

# vivre en sécurité



**Jean-Pierre Sueur**  
Maire d'Orléans

**28 mai.** Vivre en sécurité : tel est le souhait, tellement légitime, de chacun d'entre nous. L'agression dont a été l'objet récemment, en pleine nuit, le poste de police du quartier de l'Argonne est un acte intolérable. Le début d'incendie, sciemment provoqué, aurait pu avoir des conséquences plus graves, puisque plusieurs policiers auxiliaires résident sur place. Les auteurs de cet acte ont été rapidement retrouvés et présentés à la justice.

Les postes de police ont pour fonction de renforcer la sécurité publique dans les quartiers. C'est d'ailleurs pourquoi la Ville a financé, en partie, celui-ci. Mais les locaux ne suffisent pas. Une bonne sécurité suppose d'abord des effectifs et une présence

des fonctionnaires de la police où cela est nécessaire, et tout particulièrement le soir et durant la nuit. C'est ce que j'ai demandé à Monsieur Alain Juppé, Premier ministre, lors de la visite qu'il nous a rendue il y a quelques jours.

La sécurité doit être assurée partout. Aucune zone de « non-droit » ne doit être tolérée nulle part, ni à Orléans, ni ailleurs. Pour restaurer la « sécurité au quotidien », à laquelle chacun aspire, il importe que tous ceux qui ont un rôle à jouer l'assument dans de bonnes conditions. Je n'opposerai pas les éducateurs, les équipes de prévention ou les travailleurs sociaux aux fonctionnaires de la police. Je n'opposerai pas la Police à la Justice. Chacun a une tâche distincte à accomplir, et il est indispensable que chaque tâche soit accomplie.

*Il faut prendre en charge des jeunes, trop souvent livrés à eux-mêmes.* Cela suppose que l'on s'en donne les moyens. Cela suppose aussi que les parents fassent leur travail. Je m'excuse de rappeler cette évidence. Mais je le fais parce que nous assistons aujourd'hui, dans un certain nombre de cas, à une véritable démission parentale, et que les responsabilités des parents à l'égard de leurs enfants sont inscrites dans la loi.

Comme le dit mon ami Philippe Legrand, il faut « tenir tous les maillons de la chaîne ». L'éducation,

la prévention, l'animation, l'insertion des jeunes sont nécessaires. Lorsque des actes coupables sont commis, la répression est indispensable. Quitte à redire des évidences, je tiens à rappeler que, lorsqu'elle est juste, la sanction fait partie de l'éducation. La surveillance, l'îlotage, la police de proximité sont tout autant indispensables.

La ville d'Orléans continuera à s'impliquer fortement pour tout ce qui dépend d'elle. Plus que des propos polémiques, la sécurité de tous appelle de la vigilance, de la présence et une forte volonté de faire appliquer la loi. Je redis que cela nécessite aussi que des agents de la police nationale soient effectivement affectés en nombre suffisant dans nos quartiers.

**2 juin.** Les travaux de la façade sud des Halles Châtelet sont désormais engagés. Lors de la pose de la première pierre, j'ai remercié chaleureusement tous ceux qui nous permettent de réaliser cette opération. D'ici quelques mois, un nouveau spectacle s'offrira à nous lorsque venant du pont George V, nos regards se porteront vers la rue Jean Hupeau. Nous sommes ici très près de la Loire. Ce fut longtemps le « cœur battant » de notre ville. Je souhaite que l'échauguette imaginée par nos architectes à l'angle du nouveau bâtiment soit l'emblème d'une harmonie retrouvée entre notre ville et son histoire. ■